

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2024

---

PRÉVENIR LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES - (N° 2343)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 151

présenté par  
M. Houlié

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« organisations politiques étrangères »

les mots :

« partis et groupements politiques étrangers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.